



PRÉVENIR LES VIOLENCES DOMESTIQUES

La prestation Alternative-Violence offre un soutien et un suivi aux auteurs de violences domestiques. Une aide nécessaire alors que les cas augmentent de manière significative en Valais.



Edito

Depuis 2018 en Valais romand et 2022 dans le Haut-Valais, Caritas Valais propose la prestation Alternative-Violence sur mandat du canton, par son Office de l'égalité et de la famille (OCEF). Cette prise en charge unique en Valais vise à suivre les hommes et les femmes qui usent de violences au sein du couple ou de la famille, évidemment pour autant qu'aucun homicide n'ait été commis, mais aussi à aider ceux et celles qui craignent de passer à l'acte.

Nous avons choisi de vous présenter cette prestation, au moment où le Valais enregistre une hausse marquée des cas de violences domestiques et où le Grand Conseil valaisan se penche sur la révision de la loi cantonale sur les violences domestiques. Les modifications proposées (voir en p. 6) visent à améliorer la protection des personnes touchées par ce type de violences, en particulier les enfants. Elles soutiennent aussi une amélioration de la prévention et une réduction de la récidive, renforçant ainsi l'action de Caritas Valais.

Nous devons absolument reconnaître et combattre ce fléau par des mesures légales, sociales et éducatives pour protéger les victimes, mais aussi pour prévenir de nouvelles violences. Caritas Valais est là pour celles et ceux qui en ont besoin.

Alexandre Antonin,
Directeur Caritas Valais



Les violences domestiques en Valais

Avec 452 cas enregistrés en 2023, contre 377 en 2022, les violences domestiques font partie des problématiques qui préoccupent les instances valaisannes. Car si ailleurs en Suisse, les cas sont restés stables entre 2022 et 2023, ils ont augmenté de 20% en Valais. Le rapport 2022 sur la violence domestique - qui fournit les chiffres détaillés les plus récents - indique que sur les 377 interventions liées à des violences domestiques, la majorité concernaient des violences conjugales (91%). Les femmes représentaient 87 % des victimes. La répartition géographique des interventions montre que 14 % d'entre elles ont eu lieu dans le Haut-Valais, 46 % dans le Valais central et 40 % dans le Bas-Valais. Par ailleurs, 931 infractions ont été enregistrées en lien avec des violences domestiques en Valais, en 2022 toujours, essentiellement



Les violences domestiques, c'est quoi ?

Les violences domestiques englobent tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui se produisent au sein de la famille ou du foyer, ou entre des partenaires actuels ou anciens. Ces violences se manifestent sous diverses formes, allant des agressions physiques et des abus sexuels aux insultes, menaces, et contrôles financiers. Elles peuvent toucher tous les membres de la famille, y compris les enfants, les conjoints, et les parents âgés.

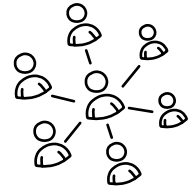
des voies de fait, des injures et des menaces. Des actes d'ordre sexuel avec des enfants ont été relevés à 28 reprises. Tous ces chiffres ne révèlent qu'une partie visible du problème. Une part significative des violences domestiques n'est pas signalée, les victimes hésitant souvent à dénoncer les faits par peur des représailles ou par manque de ressources.



Une plateforme d'information est à la disposition des victimes et auteurs de violence :

 www.violences-domestiques.ch

Alternative-Violence : une aide structurée et humaine



En poussant la porte de Caritas Valais à Sion, à Monthey ou à Brigue, les auteurs de violences domestiques ou les personnes craignant de passer à l'acte trouveront un soutien professionnel non-jugeant, mais aussi des outils pour changer leur comportement et, finalement, l'espoir d'un nouveau départ.

L'objectif de la prestation Alternative-Violence de Caritas Valais est d'offrir aux auteurs de violences domestiques un suivi socio-thérapeutique, sur une base volontaire, dans le but de diminuer les récidives. Caritas Valais assure également l'entretien obligatoire avec toute personne expulsée par la police de son domicile en raison de violences domestiques.

En plus d'une écoute non-jugeante, les auteurs de violences trouveront auprès de Caritas Valais une compréhension du processus de la violence qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Ils bénéficieront aussi d'une reconnaissance du fait qu'ils puissent se sentir mal et coupables. Ces éléments réunis sont primordiaux car les auteurs de violence qui cherchent de l'aide sont souvent angoissés et dépassés par la situation, surtout lorsqu'ils viennent d'être expulsés de

leur domicile par la police. Ils manquent aussi souvent de recul sur eux-mêmes et de capacité à gérer leurs émotions. La plupart d'entre eux ont recours à la violence à la suite de leur parcours de vie cabossé, souvent traumatique, marqué par un manque d'affection ou de reconnaissance, ou une mauvaise gestion des émotions.

Les consultations dispensées par les spécialistes de Caritas Valais se déroulent en plusieurs étapes. Lors du premier entretien, les éléments légaux sont expliqués pour mettre en évidence ce qui a été hors la loi. Lors des entretiens suivants, le travail consiste à aller vers une prise de conscience de la responsabilité dans l'acte de violence, puis vers la compréhension du processus qui a conduit à cette situation. Ce point est essentiel pour pouvoir réussir la prise en charge. Les processus psychologique, affectif et corporels sont décryptés afin de pouvoir déterminer le moment où la personne arrive au point de rupture. Il sera alors possible de mettre en place des stratégies d'évitement.

Au bout de cette démarche, l'espoir d'un changement de vie est bien réel, ce qui se traduit souvent par l'arrêt des violences perpétrées.

Chiffres 2023

452

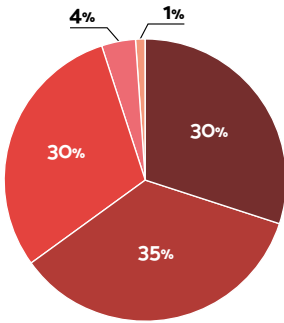
cas liés à des violences domestiques en Valais

149

personnes ont eu recours à la prestation d'Alternative-Violence

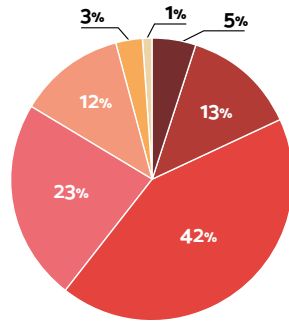
491

entretiens ont été dispensés



Statistiques par types de violence

- Physique
- Verbale
- Psychologique
- Victime
- Sexuelle



Statistique par tranches d'âge

- < 19 ans
- 20 à 29 ans
- 30 à 39 ans
- 40 à 49 ans
- 50 à 59 ans
- 60 à 69 ans
- > 70 ans

Consultation



Les personnes qui souhaitent bénéficier d'un entretien de conseil peuvent contacter Caritas Valais.

Les proches qui observent des situations ou qui souhaitent se renseigner sur le thème de la violence domestique peuvent également nous contacter.

La première consultation est gratuite, les suivantes coûtent CHF 20.-.

VALAIS ROMAND (SION OU MONTHEY)

027 322 99 86

alternative-violence@caritas-valais.ch

HAUT-VALAIS

027 924 88 02

gewaltberatung@caritas-wallis.ch

L'invitée



Katy Solioz-François, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille



Quelles sont les principales modifications proposées par le projet de loi révisée ?

Le projet de révision vise d'abord la mise en œuvre d'une approche intégrée des violences domestiques. Cela signifie de proposer un accompagnement à toutes les personnes concernées - qui subissent des violences, qui les exercent ou qui sont des proches de celles-ci - et de créer une coordination effective entre toutes les institutions concernées par la problématique. L'échange d'informations sera renforcé pour soutenir une détection précoce des risques. Les enfants exposés aux violences seront inscrits comme des victimes à part entière et non plus comme simples témoins.

À la suite d'une intervention de police, les centres de consultation spécialisés prendront systématiquement contact avec les personnes touchées afin de les informer des possibilités d'aide. Le projet de loi prévoit également que le nombre d'entretiens socio-thérapeutiques obligatoires auprès de Caritas Valais passe d'un à trois.

Quels soutiens supplémentaires seront disponibles pour les victimes de violences domestiques ?

Les personnes subissant des violences domestiques seront systématiquement contactées par un Centre LAVI suite à toute intervention de police et informées des aides possibles. Elles seront ensuite libres d'accepter ou non un entretien. Actuellement, c'est à elles d'appeler pour obtenir des informations. Cette démarche devrait permettre d'atteindre davantage de personnes pour leur proposer un soutien. Ce changement pourra être particulièrement bénéfique aux enfants affectés par les violences vécues entre les adultes avec qui ils vivent.

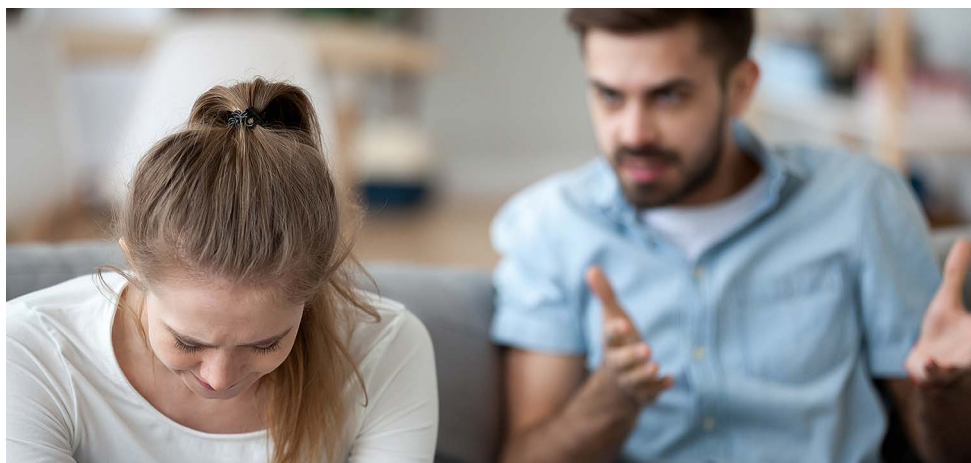
« La prise de contact proactive devrait donc permettre une augmentation des accompagnements volontaires par Alternative-Violence, dans le but de diminuer le recours à la violence. »

Et concernant les auteurs avérés ou potentiels ?

Les personnes exerçant des violences domestiques seront également contactées systématiquement après toute intervention de police par les spécialistes d'Alternative-Violence de Caritas Valais. Actuellement, cela est uniquement le cas lorsqu'une expulsion ou une mesure d'éloignement est prononcée. Ce point est important quand on sait qu'il y a beaucoup plus d'interventions de police que de mesures d'expulsions (en 2022, 377 interventions et 62 expulsions). La prise de contact proactive devrait donc permettre une augmentation des accompagnements volontaires par Alternative-Violence, dans le but de diminuer le recours à la violence.

Dans ce contexte, en quoi la prestation de Caritas Valais est-elle particulière et importante ?

La consultation spécialisée de Caritas Valais est un des axes principaux de l'approche intégrée pour lutter contre les violences domestiques. En effet, pour faire diminuer ces violences, on ne peut pas se contenter d'aider les personnes qui les subissent. Il est essentiel en parallèle que les personnes exerçant des violences soient mises devant leurs responsabilités et prennent conscience qu'elles ont le choix d'agir autrement. Cela nécessite plusieurs consultations afin de pouvoir créer une relation de confiance avec Alternative-Violence. C'est dans ce sens que l'augmentation d'un à trois entretiens est soutenue dans le projet de loi.



IMPRESSUM

Edition : Caritas Valais-Wallis – Alexandre Antonin
Rédaction : Danièle Bovier

Graphisme : Boomerang Marketing
Impression : Imprimerie Schmid

FAIRE UN DON

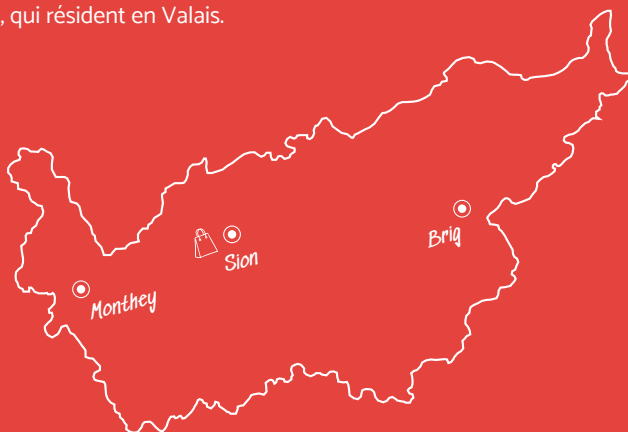
www.caritas-valais.ch

IBAN CH73 0900 0000 1900 0282 0



CARITAS Valais Wallis

Nous aidons les personnes en détresse
et les familles, qui résident en Valais.



BOUTIQUE DE SION

Rue de Loèche 19
1950 Sion
027 323 35 02

LUNDI AU VENDREDI
08h30 - 12h
13h15 - 17h30

SAMEDI
09h - 13h

SIÈGE CARITAS VALAIS

Rue de Loèche 19
1950 Sion
027 323 35 02

ANTENNE DE MONTHEY

Avenue de l'Industrie 14
1870 Monthey
027 323 35 02

ANTENNE DE BRIG

SCHULDENBERATUNG
Viktoriastrasse 15
3900 Brig
027 927 60 06

GEWALTBERATUNG
Matzenweg 2
3900 Brig
027 924 88 02

